



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com



Jeudi 5 février 2015

JV Airbus/Safran

CR partiel du CCE du 02 février 2015

La direction a annoncé son calendrier au sujet de l'étape 2 de la JV Airbus/Safran. Elle prévoit de commencer le déroulement du processus d'information/consultation par un CCE fin mars ou début avril et projette la création de la nouvelle société en septembre 2015.

Nous n'avons jamais pu observer un calendrier de consultation des instances représentatives du personnel dans un délai aussi court sur un projet d'une telle ampleur.

Cette JV inclurait entre 7500 et 8000 salariés dans plus de 24 sites (ce sont les premières hypothèses de la direction).

Le traitement de l'information concernant l'avenir de tous les salariés d'Herakles semble être une simple formalité pour la direction.

Loin de tirer les leçons de l'expérience Herakles, il semblerait que la direction soit dans le déni total de la situation qu'elle a créée ou aggravée concernant les conditions de travail, les dysfonctionnements, les tensions et les RPS (risques psychosociaux) dans l'entreprise.

Expertise du CHSCT de St Médard sur le projet HERO

Concernant le projet HERO, dont l'impact est considérable sur les métiers et l'organisation du travail dans Herakles, la direction a annoncé vouloir assigner le cabinet Syndex (Mandaté par le CHSCT de St Médard pour réaliser une expertise sur HERO) au tribunal de grande instance afin de contester le périmètre, la méthode et le coût de l'expertise du CHSCT.

A force de vouloir tout imposer, tout contrôler, la direction Herakles semble ne plus supporter la moindre contrariété dans ses projets et ne tolère même plus le minimum prévu par le droit du travail pour que le CHSCT puisse émettre un avis et des recommandations.

La direction, adepte de la pensée unique, met en danger notre activité elle-même. Après les grands discours sur la sécurité qui ont suivi l'accident du 5 décembre 2013 à St Médard, la direction empêche frontalement le CHSCT de remplir sa mission.

Pourtant, à ce sujet, Herakles accumule des dérives et des dégradations sur lesquelles la direction va devoir rendre des comptes si elle continue cette fuite en avant. Nos élus dans toutes les instances vont s'y employer.

Sud Safran / Saint Médard
05 57 20 79 00
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB
01 64 99 10 01
sud.sme.crb@numericable.fr

Sud Safran / Le Haillan
05 57 20 86 14
syndicat@sudmetaux33.com